

le mag

Saint-Didier-sur-Chalaronne

Newsletter N°2
Avril 2021



Commune

Découvrez vos nouveaux agents

Patrimoine

Mission drone en vue de la
restauration de notre église

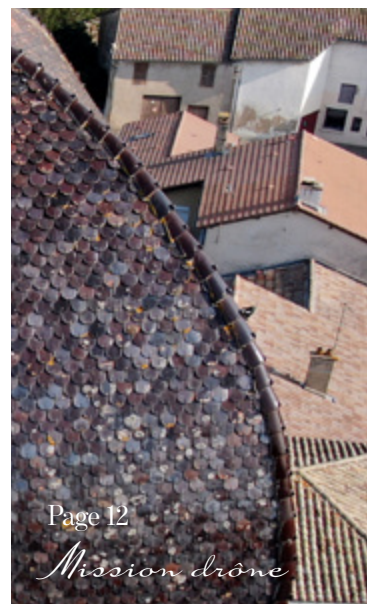
Communication

Une nouvelle identité visuelle et une
application mobile pour la commune

Sécurité

10 nouvelles caméras en ville

Bonjour à tous,



Page 12

Mission drone



Page 26

Écopâturage



Sommaire

04	Etat civil	27	Économie locale - Commerces Marché
05	Vie de nos agents communaux	28	Scolaire - Périscolaire Extrascolaire - Sport
06	Vie économique	34	Centre Communal d'Action Sociale
08	Vie quotidienne	35	Santé - Social
12	Culture - Patrimoine	36	Vie associative - Festivités Salles communales
15	Cadre de vie Environnement	39	Prévention - Sécurité
20	Finances Communication	42	A vous de jouer
22	Mobilité - Tourisme	43	A vos agendas
24	Agriculture - Urbanisme Travaux	43	Prochainement

DÉCÈS

5 août 2019	Maurice, Louis MILLERET
24 février 2020	Olivier, Yves, André MOLNAR
4 juin 2020	Jean-Marie SANDELION
15 juillet 2020	Nicole, Anne, Marie, Françoise TOURRES vve PIEYRE DE MANDIARGUES
29 juillet 2020	André MENAND
10 septembre 2020	Claudine, Suzanne, Marcelle DUTILLEUL épouse RAPHANEL
28 octobre 2020	Yvette, Marcelle, Paule LESCHELET
4 novembre 2020	Jean YAILIAN
27 novembre 2020	André, Eugène BERNARD
17 décembre 2020	Roland, André, Georges BARTHELEMY
28 décembre 2020	Fernand, Paul CINIER
4 février 2021	André, Michel DEGRANGES
6 février 2021	Paul-Louis JANIN
17 février 2021	Raymond, François BROYER



NAISSANCE

14 août 2019	Aïna DJOGLAF
22 octobre 2019	Lya KNOPKIEWICZ
8 décembre 2019	Aaron Bruno Jordan PIRET
27 janvier 2020	Inès Marthe Monique CHAMBAUD
3 mai 2020	Agathe Charlotte PALANCHON
19 mai 2020	Anna Manon TEYSSOU
20 mai 2020	Martin François Alain DEVILLE
13 juin 2020	Malo Jérémy Mathieu DUMAY
14 août 2020	Mélodie BOLCATTO
2 novembre 2020	Bastien Leandre BERGER VANZETTI
17 novembre 2020	Paul Hugo TEDESCHI
26 janvier 2021	Léo DEJOURS
8 mars 2021	RODANGE Raphaël



MARIAGE

20 juillet 2019	Elea, Isabeau GUTIERREZ & Matthieu, Marc, Stéphane GOUTON
29 août 2020	Bérénice, Camille MATRAY & Florian DUTHEL
26 septembre 2020	Emilie, Marie, Stéphanie, Jacqueline, Jeannine PEIGNÉ & Mathieu, Tanneguy, Christian, Robert, Marie ROLLAND de RAVEL
13 février 2021	Ghislaine GUY & Jean-Pierre TETU

PACS

6 septembre 2020	Mercédès, Michèle, Angèle DUPUY & Cyril, Jérôme BRET
16 septembre 2020	Amélie CARBALLIDO & Maxime VIDALAT
27 novembre 2019	Julie, Florentine VAILLANT & Clément, Lucien, Georges CHOSSON
4 juillet 2020	Dimitri GIVRE & Mathilde, Charlotte, Chloé SIMON
26 août 2020	Camille LONGEPIERRE & Julien RODANGE





Départ d'Annick REYNIER & arrivée de Nicolas MONBEL

Après 18 ans de bons et loyaux services à la mairie de Saint-Didier-sur-Chalaronne, notamment aux commandes du pôle Urbanisme de la collectivité, Annick REYNIER a souhaité faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er décembre 2020.

Annick REYNIER a été remplacée par Nicolas MONBEL, que nous sommes heureux d'accueillir au sein des locaux de la mairie depuis le 28 septembre 2020.

Titulaire d'une Licence et d'un Master en Urbanisme et fort de ses expériences professionnelles, Nicolas prend en charge la responsabilité du service Urbanisme avec toutes ses missions associées dont l'instruction et le suivi des demandes d'autorisations, suivi des contrôles de conformité, accueil et renseignements auprès des habitants.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite.



Départ de Romain ANDREOTTI & arrivée de Laure BRUN

Recruté en 2017 par Muriel LUGA-GIRAUD, Maire honoraire, Romain ANDREOTTI a occupé le poste de Directeur Général des Services (DGS) au sein de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne. Il a rejoint le Sud de la France, début décembre, dans le cadre d'un rapprochement familial.

Nous sommes heureux d'accueillir, depuis la nouvelle année, sa remplaçante, Laure BRUN. Diplômée depuis

2005 d'un Master 2 Droit de l'Action Economique des Collectivités Territoriales et récemment d'un Master 2 Management Général de l'Institut d'Administration des Entreprises de Lyon, Laure a acquis plus de 15 ans d'expérience au sein d'organismes public dont 6 années au sein de collectivités territoriales.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Didier-sur-Chalaronne !



Un nouvel agent aux Services Techniques

Nous sommes heureux d'accueillir depuis le 26 octobre 2020 au sein des services techniques de la commune, notre nouvel agent, Stevven DENOJEAN, originaire de Garnerans.

Titulaire du permis poids-lourds et fort de ses expériences professionnelles, Stevven DENOJEAN prendra en charge les missions d'entretien des espaces verts, des voiries

et des équipements de la commune, élagage et taille des arbres, curage des fossés, signalisation et sécurité des chantiers, etc...

Il prend la relève d'un de nos agents, Guillaume BESSON ayant demandé une disponibilité pour convenances personnelles.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Un stagiaire aux Services Techniques

Dans le cadre de sa formation BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) suivie à la MFR de Anse, Julian LAGUIDE a effectué avec grande satisfaction son 1^{er} stage d'une durée de 7 semaines (sept. 2020 /janv. 2021) au sein des Services Techniques de la commune. Placé sous la responsabilité de Philippe ROLLIN, Julian a participé à la réalisation de

travaux d'entretien des voies et réseaux, espaces verts, bâtiments communaux (petits travaux de maçonnerie, de peinture et de réparation).

Stagiaire motivé et courageux, Julian a souhaité prolongé son expérience en effectuant son 2^{ème} stage au sein des Services Techniques, de fin janvier à fin mars 2021. Nous le remercions chaleureusement pour son professionnalisme et sa motivation !

Beauty'line : Soins et beauté

Jeune désidérienne de 22 ans, Pauline GALLE a récemment créé sa micro-entreprise en esthétique.

Pauline se déplace jusqu'à 22 kilomètres de Saint-Didier-sur-Chalaronne en proposant des soins esthétiques à votre domicile, en structures touristiques, sanitaires et sociales ou même en entreprise.

Jeune et dynamique, Pauline pourra répondre favorablement à tous événements tels que : enterrement de vie de jeune fille, après-midi entre amis, anniversaires, maquillage enfants.

Nous lui souhaitons bonne route sur les chemins du Val de Saône !

Contact : 07.82.06.88.20

 Beauty'line
 beauty20line



Anne-Laure BADIN,

Architecte d'intérieur, a commencé son activité à Saint-Didier en tant qu'auto entrepreneur en Février 2020 après avoir exercé pendant plus de 12 ans dans un cabinet d'architecture en tant que collaboratrice d'architecte, puis responsable de projet de la cellule architecture et architecteur intérieure.

Contact : 06.64.32.73.09

albadin.archidinterieur@gmail.com



Sophie Navarro Hypnose régressive

Hypnose régressive ésotérique
Pour découvrir l'origine des problèmes que vous rencontrez : peurs, traumatismes, désordres émotionnels, relationnels, professionnels, schémas répétitifs, addictions, santé.

Enquêtes sous hypnose.

Contact : 06.71.73.73.86

sophienavarro.fr

 SophieNavarroHre
 sophienavarro.hypnose

Charlotte de Bellabre Sur Mesure

Diplômée d'une école parisienne en stylisme modélisme, et spécialisée dans la robe de mariée depuis 8 ans, Charlotte de Bellabre confectionne des robes de mariée sur mesure.

Les clients choisissent avec Charlotte, la forme et les tissus en fonction de la morphologie, des goûts et du budget.

Elle réalise également des accessoires ou autre demande (voile, cortège, nœuds papillons...)

Charlotte serait ravie de vous accueillir dans son atelier pour discuter de votre projet.

Contact : 06.49.03.65.35

 Charlotte de Bellabre - sur mesure
 chadesjam



Les Petites Mains

Ce que vous ne pouvez pas faire, Les Petites Mains le feront pour vous !

Installée à Saint-Etienne-sur-Chalaronne et opérante sur l'ensemble du territoire, Angélique TANTOTERO vous aide à la réalisation des actes de la vie de tous les jours par le biais :

- D'un accompagnement à la personne,
- D'une assistance et de conseils pour les démarches administratives,
- D'une vigilance temporaire de votre domicile durant votre absence.

L'ensemble des prestations proposées est consultable sur le site internet : lespetitesmains-domicile.fr



Pluriethnie,

Pluriethnie est une agence de communication nouvellement implantée sur la commune.

Michaël RELAVE, Directeur artistique et graphiste met à disposition sa formation et son expérience artistique lui permettant d'être à l'écoute de vos projets, de vous accompagner et de répondre à vos demandes d'identité, d'impression et d'édition.

Contact : 06.98.18.04.63

637 Lieu-dit « Valenciennes »

01140 Saint Didier sur Chalaronne



Horizon immobilier

Bienvenue à la nouvelle agence Horizon Immobilier installée depuis le 21 octobre 2020, dans le local communal situé 180, Rue du Centre.

Les objectifs de l'agence, créée de manière indépendante et implantée en local, sont bien sûr de faire bénéficier aux habitants de leur expertise, savoir-faire et expérience, dans le but de concrétiser les projets de vie, en toute confiance !

Travaillant depuis 10 ans dans le secteur, la jeune et fine équipe connaît parfaitement les spécificités du marché, et est capable d'accompagner chaque client, dans la joie et la bonne humeur, à chaque étape du projet, jusque devant le notaire.

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli, Nicolas MOCK, gérant de l'agence Horizon et l'ensemble de son équipe !



SAFTI ça la fait !

Le 28 Octobre 2020, le Groupe SAFTI est arrivé sur notre commune. Représenté par Virginie JARRY, SAFTI propose l'estimation gratuite de votre bien immobilier ainsi qu'un accompagnement complet avec un service de proximité et des solutions clé en main.

Contact : 06.75.53.30.53
virginie.jarry@safti.fr



Monsieur N'escargot

Olivier VARRIER est Héliciculteur, éleveur d'escargot. Ce choix lui permet d'exercer un métier transversal par un travail avec la nature, de cuisiner le produit, et de le commercialiser.

Il a choisi la commune de Saint-Didier-Sur-Chalaronne pour créer sa ferme hélicole avec élevage et vente d'escargots cuisinés 100 % français.

L'exploitation agricole porte le nom de Monsieur N'escargot avec un logo aux couleurs de la France. Il propose plusieurs produits alimentaires dérivés de l'escargot : Coquilles ou Croquilles (surgelés) ; des chairs d'escargots court-bouillonnées en bocaux et la N'escargotine (pour les toasts à l'apéro).

Monsieur N'escargot est également revendeur officiel de la Marque Mlle Agathe. Il s'agit de cosmétiques à la bave d'escargot de fabrication française certifiés Bio.

Contact : 06.61.73.34.99
Monsieur N'escargot
893 chemin de Bellevue
01140 Saint-Didier-Sur-Chalaronne



Laverie Multi-services

Après 22 ans passés dans son commerce désidérien, Marie-Claude THOUNY a pris sa retraite et laissé la laverie Multi-services dans les mains de Lydie MONNET en ce début d'année 2021.

Originaire de Fleurie, c'est par le bouche-à-oreille que la nouvelle gérante a eu vent de la vente de ce fonds de commerce.

Lydie, seule aux commandes, conserve les tarifs et les prestations en vigueur.

Ce commerce de proximité est ouvert du mardi au samedi matin, de 08h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Vie économique .



La Pharmacie « Barthelémy » change de mains

Catherine GORRON-DAVIN, pharmacienne diplômée de l'Université Claude Bernard à LYON et titulaire d'un Master en gestion de l'EM Lyon a repris la pharmacie "Barthelémy" depuis le 2 novembre 2020.

Après une trentaine d'année à des fonctions de direction dans l'industrie pharmaceutique en France et à l'international, cette pharmacienne entrepreneuse et humaniste, mariée et mère de 4 enfants, a souhaité se rapprocher des patients, convaincue du rôle de relais santé de proximité que doit jouer le pharmacien d'officine et ce, d'autant plus pendant cette période de crise sanitaire. Avec son

équipe d'experts, elle souhaite mettre à disposition dans sa pharmacie, en particulier, des gammes d'hygiène et de soins BIO, une offre large en "Santé au naturel", en maintien à domicile et en accompagnement des mamans et futures mamans.

Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.



Pharmacie Davin

Pharmacie Davin

Vie quotidienne .



Élections sénatoriales

Le dimanche 27 Septembre 2020, dans les salons de la Préfecture de BOURG EN BRESSE, les grands électeurs de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne ont pris part au vote pour élire leurs sénateurs du Département de l'Ain.



Direction Générale des Finances Publiques :

Un accueil de proximité à Saint-Didier-sur-Chalaronne

Suite à la fermeture de la Trésorerie de Thoisy, la municipalité de Saint-Didier-sur-Chalaronne a sollicité les services de la DGFIP pour le maintien d'un service local de proximité.

Bonne nouvelle pour les habitants du territoire !

A partir du 12 Février 2021, un vendredi

après-midi sur deux, un agent de la DGFIP sera présent au sein des locaux de la mairie de Saint-Didier afin de répondre à toutes vos questions : impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, recouvrements, cadastre...

Les rendez-vous devront être pris

préalablement soit :

- au guichet de l'un des Centres des Finances publiques
- via le site www.impots.gouv.fr ; des plages horaires vous seront proposées dans un délai minimum de 48 heures
- via l'accueil de la mairie de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Elections régionales et départementales 2021 :

Inscrivez-vous dès maintenant sur les listes électorales



Les prochaines élections régionales et départementales se dérouleront cette année. Sous réserve de l'évolution sanitaire, les élections auront lieu les 20 & 27 juin prochain.

Pour ces élections, les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales au plus tard

le 6e vendredi précédant le scrutin.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale directement en ligne via le site internet : www.service-public.fr/

NOTA : Pour voter dans le bureau de vote le plus proche de votre domicile, il vous appartient d'indiquer

vos nouvelles adresse au service formalités administratives.

Les changements d'état civil (mariage, divorce...) doivent aussi être notifiés. Aucun changement n'est automatique, il vous appartient d'effectuer personnellement cette démarche.



Référent « Ambrosie »

Ensemble contre l'ambrosie !

Devenez « Référent Ambrosie » pour la commune de Saint-Didier en déposant votre candidature via le mail :

mairie@st-didier-chalaronne.org ou directement à la mairie.

Vos missions seront :

- Participer au repérage des foyers d'ambrosie

sur les terrains privés et publics,

- Organiser, en partenariat avec la municipalité, à la communication locale pour sensibiliser et mobiliser la population,
- Veiller à la bonne mise en place des mesures nécessaires sur les propriétés publiques

et privées, et informer le maire ou l'autorité préfectorale en cas de nécessité.

Afin de lutter contre ces espèces, une plateforme a été créée pour signaler la présence de cette plante de manière très simple et rapide :

<https://www.signalement-ambrosie.fr/>

MAIRIE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mise en place de drapeaux sur les bâtiments publics

Quelques jours avant la cérémonie de commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918, plusieurs drapeaux ont été installés sur les façades de la mairie et de l'école publique Françoise DOLTO.

A l'effigie de la France, de l'Europe et de la commune, ces drapeaux ont pour but d'identifier les bâtiments publics et d'affirmer la présence de la

République sur le territoire via son symbole (drapeau tricolore).





Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année !

Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017

Nous vous rappelons que le brûlage, à l'air libre ou en incinérateur individuel, des déchets verts issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés est interdit !

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Quels sont les déchets concernés par cette

interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'égavage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises,



collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

Quelles sont les dérogations ?

Hors épisode de pollution et par dérogation sollicitée auprès du directeur départemental des territoires, le brûlage des déchets peut être réalisé à titre exceptionnel dans les cas suivants :

- Pour des raisons sanitaires, lorsqu'il s'agit de lutter contre les organismes nuisibles définis à l'article L.251-3 du code rural et de la pêche maritime ;

- Pour des usages prévus par le code forestier et définis à l'article 2 de l'arrêté préfectoral n° SAF 2017-01 du 03 juillet 2017, ainsi que pour des usages ou pratiques agricoles tels que

l'écobuage, les propriétaires et ayants droits qui veulent incinérer des végétaux coupés ou sur pied doivent se conformer aux dispositions suivantes :

- Période de mars à juin et mois de septembre,

l'incinération peut être pratiquée selon les modalités définies à l'article 6 dudit arrêté ;

- Période d'octobre à février : l'incinération peut être pratiquée sous l'entière responsabilité du propriétaire en respectant les règles de sécurité définie en Annexe 2 dudit arrêté. Le brûlage devra être réalisé entre 09h00 et le coucher de soleil

Population en vigueur au 1^{er} janvier 2021

Le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans, à raison d'une commune sur 5 chaque année.

La commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne a réalisé une enquête de recensement en janvier & février 2018.

Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence.

La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} Janvier 2021 mais calculées en se référant à l'année milieu des 5 années écoulées soit le 1^{er} Janvier 2018.

La population totale au 1^{er} Janvier 2018, en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2021 de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne s'élève à 2982 habitants.



Inédit Mission drone

Survol de l'église de Saint-Didier-sur-Chalaronne par drone

Dans la perspective d'une restauration de l'édifice religieux de Saint-Didier-sur-Chalaronne, il a été procédé au cours du mois de septembre, à un survol par drone de l'église, avec des prises de vue jusqu'alors inédites.

Equipés de caméras HD et télépilotés par un professionnel, les drones permettent ainsi de donner une vue aérienne de l'ensemble de la toiture et

de s'y approcher au plus proche pour filmer et photographier les moindres détails. Cette technologie de pointe choisie par les nouveaux élus permet ainsi un gain financier et une gêne moindre pour les riverains.

Cette prise de vue a été réalisée, gracieusement, par l'entreprise Aether01 dirigée par M. ROBERT que nous remercions chaleureusement.



Dans le cadre de la restauration de l'église, fortement recommandée par des spécialistes du secteur (toiture, nef, clocher, etc.), la municipalité a mandaté l'atelier d'architecture Herrgott & Farabosc de Saint-Didier-sur-Chalaronne, d'une mission « diagnostic » qui permettra de renseigner les élus en charge du dossier sur l'état du bâtiment

et la faisabilité de l'opération de restauration de l'édifice.

Cette étude a pour objet de :

- Etablir un état des lieux du bâtiment : état du clos couvert et de l'intérieur ;
- Procéder à une analyse technique sur la résistance mécanique des structures en place, sur les éléments architecturaux retenant l'attention et

sur la conformité des équipements techniques aux normes en vigueur et aux règlements de sécurité ;

- Permettre d'établir un programme fonctionnel des travaux nécessaires pour assurer la sauvegarde du monument ;

Le montant de la prestation s'élève à 8300 € HT soit 9960 € TTC.



La croix & la stèle du Jubilé restaurées

Dans le cadre de la restauration du petit patrimoine de notre commune, il a été procédé à la restauration de la Croix et de la Stèle du Jubilé mises à l'honneur à l'occasion de la cérémonie de l'Anniversaire de la Libération de notre commune qui a eu lieu le samedi 29 août 2020.

Ces travaux ont été brillamment réalisés par l'entreprise LDS de Saint-Etienne-sur-Chalaronne pour un montant total de 740 €TTC





Ci dessus, le cimetière de Saint-Didier-sur-Chalaronne et son ossuaire

A gauche, Jean-Luc Gonin, à droite, Sylviane Bragard, sous la halle Jean Chamerat.



Quelques petits travaux pour un ossuaire

Afin d'en sécuriser l'accès, il a été procédé par les services techniques de notre commune, à une réhabilitation des portes de l'ossuaire le plus ancien du cimetière.

Afin de permettre la reprise des concessions échues non renouvelées et/ou en état d'abandon, la municipalité envisage de procéder à la création d'un nouvel ossuaire* convenablement aménagé destiné à recevoir les restes des personnes qui étaient inhumées dans les concessions reprises.

** Les 3 ossuaires actuels sont complets.*

Séance de dédicaces pour Sylviane BRAGARD & Jean-Luc GONIN

Le samedi 24 octobre dernier, Sylviane BRAGARD, auteur, et Jean-Luc GONIN, poète donnaient rendez-vous aux habitants de la commune et alentours sous la halle Jean-Chamerat pour une présentation de leurs ouvrages et une séance de dédicaces.

Les ouvrages de ces deux écrivains désidériens sont disponibles à la bibliothèque municipale.



La nouvelle « Boîte à Livres »

Suite à la disparition pour cause de délabrement de l'ancienne boîte à livres se trouvant sous la Halle Jean Chamerat, la municipalité a commandé une nouvelle boîte conçue entièrement par la Menuiserie Bernillon de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour un coût total de 1739,64 € HT soit 2 087,57 € TTC.

Cette boîte a été installée avant les fêtes de fin d'année devant la mairie qui ne manque pas de faire le bonheur des petits et grands lecteurs du village.

Le principe de cette boîte est très simple.

«Prenez, lisez, emportez, et redéposez des livres, quand vous voulez, comme vous voulez !»

Ce système d'échange est fondé sur le civisme. Bien entendu, «Si je prends un livre, je viens en déposer un autre sinon la boîte sera vide très vite !»

Note: La dalle béton a été réalisée par les services techniques de la ville.





Interview
Patrick GAUDIN,
Co-Gérant de
LIB'JARDIN,
le 7 Janvier 2021

Pouvez-vous nous présenter la société, l'activité et les clients ?

« La société LIB'JARDIN, associée du groupement d'horticulteurs français Vivaplante, dans lequel j'étais directeur commercial, a rejoint le groupe en reprenant les pépinières BARRAUD à la suite du départ à la retraite des anciens exploitants, Paul et Monique CLAIR.

Mon épouse et moi ainsi que notre associé, M. LEC'HVIEN, ingénieur agronome, produisons sur le site, des plants de fraisiers, d'arbustes à petits fruits (groseilliers, framboisiers, vignes...) et de plantes aromatiques.

Les clients de LIB'JARDIN sont essentiellement des jardineries telles que GAMM'VERT, BOTANIC, VILLAVERDE, mais aussi des magasins de bricolage ayant une activité jardin, comme Bricomarché. »

Dans le cadre de notre volonté commune d'assurer une approche respectueuse de l'environnement, quelle démarche avez-vous mise en œuvre pour la gestion de vos déchets ?

« L'activité de l'entreprise nécessite l'importation de ballots de terreau de 800 kg, venant essentiellement des Pays Baltes, compactés afin d'optimiser le coût du transport et qui donne finalement 5.5 m³ de bon terreau, le principal inconvénient étant le recyclage des palettes et des emballages en plastique. Par ailleurs, les pots et godets, ainsi que leur support à base de polystyrène

thermoformé a conduit à une situation problématique de stockage des déchets sur une zone non appropriée concernant plusieurs communes.

Après avoir été sollicité par la Mairie de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour résoudre ce problème, notre société s'est engagée à trouver et mettre en place des solutions déjà envisagées, mais qui sont parfois difficiles à mettre en œuvre. En effet, en 2019, une étude a été réalisée pour s'affranchir du plastique, avec l'espoir d'une mise en place en 2020. Malheureusement, l'arrivée de la COVID-19 a mis à mal ce projet. Malgré ces difficultés, cette solution de production sans godet et sans barquette plastique est maintenant appliquée sur la totalité des cultures de fraisiers,

Après quelques mois de travail, un grand nettoyage de la zone de stockage a été réalisé, avec la mise en place d'un tri sélectif de grande ampleur et une évacuation par benne via des entreprises spécialisées.

Je rappelle l'engagement de notre entreprise en faveur de l'environnement via une organisation plus éco-responsable par le biais d'une part, de l'utilisation d'emballages recyclables et d'autre part, via l'investissement des fournisseurs dans la récupération de leurs propres contenants.

Concernant les palettes en bois, pour les personnes intéressées, nous proposons, via Internet, de les donner sous réserve de venir les chercher, sur rendez-vous (en général le jeudi ou certains week-ends).

Contact : 06.60.53.12.21

En images, le grand nettoyage des multiples zones de stockage.



Déplacement des colonnes de tri

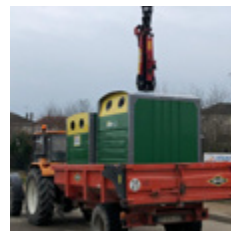
De la Rue des Huguets vers le parking des services techniques municipaux, Rue Joseph Berlioz



En raison des contraintes liées au renforcement du Plan Vigipirate à son niveau «Urgence Attentat» et des objectifs de sécurité et de salubrité publique (guêpes, verre, etc.), la municipalité et le SMIDOM



ont procédé au déplacement des colonnes de tri situées Rue des Huguets vers le parking des services techniques municipaux, Rue Joseph Berlioz (en face de la station de lavage), en complément



des colonnes déjà existantes. Cette opération permet ainsi de sécuriser l'entrée du Collège-Lycée Saint Joseph et d'améliorer la propreté du site aux abords des arrêts de bus.



Soucieuse de répondre aux attentes de tous les habitants en terme de proximité, la municipalité envisage à court terme, l'implantation d'un nouveau PAV au centre du village.

Une première!

Instauration d'une « Opération Sapins de Noël »



Du 26 décembre 2020 au 12 janvier 2021, la commune a mis à disposition des habitants un point de collecte des sapins de Noël situé au droit du parking des Services Techniques, Rue Joseph Berlioz.

Il s'agit d'une solution pratique après les fêtes afin

d'éviter les dépôts sauvages de sapins sur les trottoirs ou dans la nature. Hors de cette zone, les sapins devaient être emmenés à la déchetterie. Les dépôts sauvages sont passibles d'amende.

Cette collecte a été utile pour les habitants et pour la commune. En effet,

les sapins collectés ont été broyés sur place, en partenariat avec le SMIDOM Veyre Saône qui a pris en charge la location du broyeur. Le broyat obtenu est utilisé par les agents techniques de la commune pour les massifs communaux dont celui devant la mairie.

Tri sélectif à la Mairie

«Le tri sélectif, bien que mis en place dans la plupart des foyers, n'est pas une chose acquise par tous»



La commission Cadre de Vie & Environnement a procédé à la mise en place de plusieurs points de tri sélectif au sein des locaux communaux: Mairie, Centre Culturel & Services

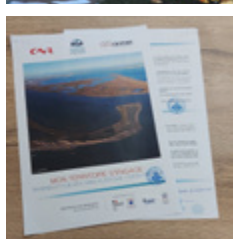
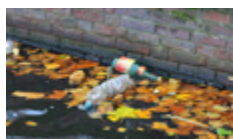
Techniques.

La première raison évidente de la mise en place de ce dispositif est bien entendu la protection de l'environnement. En effectuant le tri sélectif, la collectivité

incite tous ses agents et les habitants à trier les déchets, elle est en quelque sorte précurseur de la chaîne du recyclage, et favorise ainsi le développement durable.

Saint-Didier s'engage pour ses rivières!

« Mon territoire s'engage : rivière et fleuve sans plastique, océan protégé »



Comme plus de 130 maires et conseillers municipaux, les élus désidétiens ont signé la charte «Mon territoire s'engage : rivière et fleuve sans plastique, océan protégé» ! Ceci, afin de lutter, par des actions simples

et concrètes, contre la pollution plastique des fleuves et rivières dont la Saône, la Chalaronne, les Echudes, etc.

Usage de gobelets et sacs réutilisables

Lutte contre les déchets sauvages : vidéoprotection,

sanctions financières, etc. Nettoyage régulier de la commune Limiter le recours aux matériaux contenant des dérivés plastiques dans l'aménagement de l'espace public.

Les Potagers de Bel Air :

Acquisition de la parcelle ZV 189

Suite à l'acquisition par la municipalité de la parcelle SOFILO cadastrée ZV 189 et jouxtant les Potagers de Bel Air situés Rue de la Rappia à Saint-Didier-sur-Chalaronne, les élus ont organisé une réunion de concertation avec l'ensemble des locataires de ces jardins afin de définir leurs besoins.

Sur cette parcelle devenue aujourd'hui propriété communale, il est donc envisagé l'aménagement d'un parking permettant un stationnement plus sécurisé pour les locataires et de permettre un accroissement du nombre de parcelles cultivables à louer en lieu et place de la zone de stationnement actuelle.

Il est également à l'étude, une réorganisation de la distribution de l'eau sur les Jardins de Bel Air afin d'optimiser les coûts pour les locataires.



STOP, aux déjections canines !

Conscient de la nuisance que peut représenter les déjections animales sur le territoire de la commune, le Conseil Municipal compte prochainement mettre en place des mesures concrètes dans le but de diminuer, à défaut de supprimer cette gêne.

Dans l'attente de ces mesures, il est rappelé à nos concitoyens qu'il existe déjà 7 poubelles spécifiques pour nos animaux de compagnie, avec distributeur de sacs, sur une partie de la commune. Il est pourtant courant de voir des déjections à proximité de celles-ci.

C'est pourquoi nous faisons appel à la responsabilité de chacun pour faire preuve de civisme, en ramassant ce que leur animal a laissé au sol.





2 Chênes rouges d'Amérique ont été plantés devant la mairie

La sélection des arbres a été réalisée conjointement avec les élus, les agents du service technique et la société ONF.



Encore un peu de vert à Saint-Didier!

Conformément aux engagements pris (1 arbre arraché = 1 arbre planté) et à la volonté de l'équipe municipale de végétaliser la commune sur les 6 années du mandat, la société Office National des Forêts (ONF) a procédé à la fourniture et la plantation de plus de 50 arbres.

Ces plantations réparties sur différents secteurs de la commune ont été réalisées par cette même entreprise au cours du mois de janvier dont :

- 2 Chênes rouges d'Amérique devant la mairie ;
- 1 Érable et 1 Lilia d'Inde au droit du Carillon ;
- 3 Saules Pleureurs, 2 Acacias, 1 Tulipier de Virginie & 1 Platane Murier; 2 Liquidambar au droit du plan d'eau

- 2 Acacias boule au droit de l'Aire de Loisirs du Moulin Neuf ;
- 1 Albizzia et 2 Magnolias au droit des Devaudes ;
- 1 Érable au quartier de Champ Loup
- 2 Tilleuls de Hollande sur la Rue de la Libération
- 30 arbustes de variétés diverses sur le Parc Actival (grâce à l'action de la CCVSC).



La sélection des arbres a été réalisée conjointement avec les élus, les agents du service technique et la société ONF en fonction du type de sol et de son exposition.

L'arrosage de ces derniers sera réalisé par les agents du service technique.

Le coût total de cette prestation s'élève à 5 009,16 € HT soit 5 510,07 € TTC.



Nouveau logo

Nouvelle identité visuelle pour Saint-Didier-sur-Chalaronne !

Un logotype qui se modernise

Une refonte vers plus de *dynamisme* pour être en phase avec la réalité d'aujourd'hui.

Un ensemble harmonieux, des proportions revues avec le maintien du blason historique de la commune, dans une version plus minimaliste.

Le bleu

Couleur dominante, couleur de l'eau, élément récurrent de la région : La chalaronne, les échudes, les étangs de la dombes, la saône...

Dans sa perception visuelle, le *bleu foncé* dégagera la vérité, la confiance, la loyauté, l'intelligence et la sécurité.

Le nom de la commune

En caractères *structurés* et sans empattement, en inscription principale, la tendance s'inverse par rapport à l'ancien logotype, cette fois-ci

Le nom de la commune devient clairement *l'élément identitaire*.

Par ailleurs, le dessin des lettres projette une image *accessible, jeune, moderne et ouverte*.

Le slogan

En caractère ronds, liés et dorés.

Une typographie *cursive et féminine* qui vient soutenir et renforcer le message de bien-être et d'appel à l'harmonie du slogan, «Bien Vivre en Val-de-Saône».

Le blason

Le blason est volontairement plus discret que dans la précédente identité de la commune. Mais reste présent et veille, en s'appoyant côté à côté avec la nouvelle signature.

Il reste témoin bienveillant, représente «l'histoire», les racines.



AVANT



APRÈS



SAINT DIDIER SUR CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

le point commun

Elément graphique essentiel de cette nouvelle identité : le point, *le carré*.

D'un point de vue purement formel, le carré c'est la stabilité, la discipline, la rigueur, le respect des règles. Cette forme est largement associée à la notion de sérieux.

Parsemé sur le logotype, le carré apporte du caractère, de la structure et du rythme à cette identité.

Celui-ci sert de lien direct, de point commun, de trait d'union entre le

blason (la tour carrée) et le nom de la commune. Un point commun, une liaison entre le passé et le présent.

Pour aller plus loin dans l'analyse sémantique de la nouvelle image de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne :

- Imaginez le Val-de-Saône vue du ciel,
- Imaginez ce territoire morcelé par les étangs...
- Vous distinguerez des taches, prenez encore un peu de hauteur, vous y

verrez des points par milliers...

Vous y êtes ?

Ce point, ce signe typographique, devient aussi le clin d'œil symbolique à notre région morcelée par ces milliers de terres agricoles et étangs.

La récurrence de ce point devient à présent un marqueur identitaire de la commune et nous permettra d'assurer un lien fort et remarquable entre le logotype et toute autre forme de communication.



SAINT DIDIER SUR CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône



photo : viaferranet 2010



Couleurs

Des codes et des familles de couleurs conservés (bleu, rouge et doré)

Mais des teintes retravaillées et affirmées, pour plus d'intensité, de luminosité et de modernité.

Des couleurs inscrites dans l'univers de la commune, son patrimoine, ses cultures.

AVANT



APRÈS



La direction artistique et la refonte de la nouvelle identité visuelle de la commune a été réalisée par le studio de communication Carte Blanche à Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Téléchargez la nouvelle application mobile de Saint-Didier !

Moderne, simple et très pratique d'utilisation, la nouvelle application mobile « Saint-Didier-sur-Chalaronne », réalisée par la société Néocity, permet de vous informer, partout, à tout moment, sur l'actualité de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Cette application de votre quotidien vous permet de :

- Suivre en temps réel, l'actualité de Saint-Didier-sur-Chalaronne ;
- Recevoir des notifications instantanées (travaux, coupures d'électricité, culture, loisirs, etc.) ;
- Signaler un problème

avec photo et localisation (déchets sauvages, voiries, nuisances, stationnement abusif, urbanisme, etc.) ;

- Proposer des idées et voter pour celles des autres ;
- Vous consulter pour prendre la bonne décision ;
- Vous accompagner dans toutes vos démarches (annuaire, locations de salles, espace famille, etc.)

Téléchargez et découvrez là via les stores sans plus tarder !

Nota : Si vous disposez de l'ancienne application, celle-ci doit être désinstallée et remplacée par la nouvelle.



L'application de votre quotidien !

. Mobilité - Tourisme .

Régularisation de la parcelle de M. Paul JANIN

Il a été porté à la connaissance de la commune qu'une parcelle cadastrée section AO n° 207, située au lieu-dit « Les

Illards » d'une surface de 1825 m², faisant partie intégrante du camping municipal et entretenue depuis plusieurs décennies dans le cadre de la gestion du camping, était au nom de Monsieur Paul JANIN. Les ayants droits de Monsieur JANIN ne

connaissaient pas l'existence de cette parcelle. Afin de régulariser la situation, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir ce terrain au prix de 0,50 € le m² soit un montant total de 912,50 €, financé par les fonds propres de la commune.



Élagage pour une mise en sécurité du camping

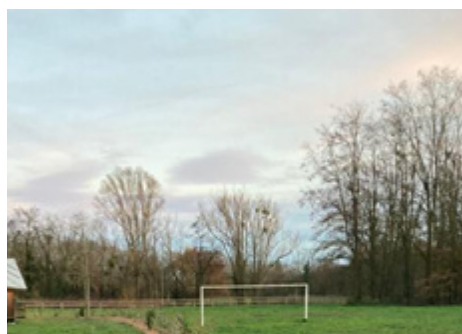
L'entretien des camping obéit à une réglementation stricte. En ce début d'année 2021, afin de sécuriser le camping municipal et ses vacanciers, la municipalité a fait procéder à l'élagage de l'ensemble

des arbres situés dans la partie « Ouest » du site « La Chalaronne ».

La prestation, d'un montant total de 9 552,00 €, a été réalisée avec rigueur et professionnalisme, par l'entreprise Arnaud BLAIN de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

NOTA : La partie « Est » sera réalisée en début d'année 2022.

Aménagement de le promenade piétonne la long de la Chalaronne



Conformément à ses engagements en matière de préservation du patrimoine naturel et forestier communal, le Conseil Municipal a approuvé l'achat des parcelles cadastrées section AR n° 111, 112, 113, 114 et 115 situées au lieu-dit « Les Illards », d'une surface totale de 2,98 hectares pour un montant total de

10 500 €, acquisition subventionnée à hauteur de 30% (DETR 2020)

Afin de promouvoir la promenade piétonne empruntée depuis plusieurs années au bord de la Chalaronne entre les communes de Saint-Didier-sur-Chalaronne et de Thoissey et de valoriser l'espace du camping

Promenade

municipal, la municipalité a procédé à la mise en place de barrières en bois et à la plantation d'une haie bocagère composée de plus de 60 arbustes.

Ces aménagements, réalisés par l'entreprise BREVET de Saint-Didier-sur-Chalaronne permettent d'une part, d'indiquer clairement le début de la promenade en dirigeant les promeneurs vers le sentier et

d'autre part, une délimitation de l'espace public de celui réservé au camping municipal réservé aux campeurs et résidents.

Le montant total de ces travaux s'élève à 9 718,50 € HT soit 11 662,20 € TTC subventionnés à hauteur de 70 %* (Communauté de Communes Val de Saône Centre) et Région Auvergne Rhône-Alpes.



TRAVAUX
70%
SUBVENTIONNÉS

Une nouvelle chaudière pour la mairie



Dans un souci de réduction des coûts et des consommations d'énergie, la municipalité a procédé au remplacement de la chaudière de la mairie devenue vieillissante et énergivore par une chaudière nouvelle génération plus performante et plus économique en terme d'énergie consommée.

Le remplacement de la chaudière a été réalisé par l'entreprise DANELUZZI de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour un coût total de 13188.34 € HT soit 15826.01 € TTC.

Ces travaux ont fait l'objet d'un subventionnement à hauteur de 80 % (Région & DSIL 2020)



Un relooking pour nos anciens bancs publics

Plus d'une dizaine de bancs publics en bois de notre village ont pu être restaurés et relookés grâce à l'aide des employés des services techniques, épaulés par quelques jeunes volontaires du dispositif « Argent de Poche ».

La plupart de ces bancs présentaient diverses altérations. Un nettoyage préalable a été nécessaire. Les lames de bois endommagées ont été réparées ou remplacées. Enfin, toutes les structures en bois ont été repeintes.



Curage des fossés

Au même titre que les voies graviers, les fossés de notre commune font l'objet d'une attention particulière, notamment afin d'éviter, en cas de fortes pluies, des inondations.

Conformément au programme établi par les élus pour l'entretien des voiries et chemins communaux, certains fossés ont déjà fait l'objet de curage dont le chemin des Brondes réalisé par l'entreprise BERGER TP de Garnerans et le chemin de l'Epinet réalisé par les services techniques de la commune.



Travaux eau potable & poteau incendie

Chaque année, Le Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône, en concertation avec les communes du territoire, engage des travaux sur le renouvellement du réseau d'eau potable afin d'une part, de préserver les ressources et d'autre part, de mettre aux normes les installations et équipements vieillissants.

Au cours du mois de décembre 2020, le Syndicat a procédé, au renouvellement d'une canalisation d'eau potable située Chemin du Haut Mizériat.

Afin d'optimiser les coûts financiers et éviter des contraintes supplémentaires pour les riverains, la commune a profité de ce chantier pour procéder au remplacement du poteau incendie devenu obsolète.

Cette opération d'un montant de 1470 € HT soit 1794 € TTC s'inscrit dans la compétence communale de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI).



Réfection des chemins communaux



Les chemins communaux de notre commune font l'objet d'une attention particulière, notamment pour l'accès des agriculteurs à leurs parcelles agricoles et la promotion des voies piétonnes et cyclables de notre territoire.

Suite à l'état des lieux complet effectué par les membres de la Commission Agriculture, Urbanisme et Travaux, les élus ont décidé d'agir cette fin d'année 2020 et début 2021 pour les chemins les plus dégradés tels que :

- Le Chemin de la Nation ;
- Le Chemin de Valenciennes ;
- Le Chemin de la Gorge ;
- Le Chemin de Belvey ;
- Le Chemin Champ Loup ;
- Le Chemin du Mousset.

Les travaux de délimitation, reprofilage, nivelage et compactage envisagés sont réalisés par l'entreprise BERGER TP de Garnerans pour un coût total d'environ 25 000 € TTC subventionnés à hauteur de 40 %.



Quelques acquisitions pour les Services Techniques...

Tous les investissements de la commune dont ceux opérés pour les services techniques sont réalisés dans un cadre financier contraint et ces quelques acquisitions ne font pas exception à la règle.

Néanmoins, ces investissements sont indispensables afin d'une part, de permettre aux agents de la commune d'assurer un travail de qualité et d'autre part, de réduire les coûts de fonctionnement parfois importants liés aux réparations.

Ainsi, afin de remplacer certains équipements et engins devenus vieillissants et parfois même inutilisables, la municipalité a procédé à l'acquisition :

- d'un tracteur neuf en attente de livraison (vente du tracteur actuel avec CLAAS Renault CERES de 2002) d'un montant total de 62 000 € ;
- Une petite tondeuse mulching d'une valeur de 1 500 € TTC ;
- Une rotobroyeuse (avec la vente de l'ancienne) d'un montant de 15 240 € TTC.
- Une motobineuse d'une valeur de 1100 € TTC



Programme AEELA

Depuis 2020, le programme Aéeela - Accélérateur d'Economie d'Energie pour le Logement des Agriculteurs est en place sur le territoire Auvergne Rhône Alpes.

Ce programme, initié par la MSA se porte à la destination des agriculteurs actifs ou retraités, propriétaires occupant de logement, il leur permet de bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation énergétique de leur résidence principale.

Pour en bénéficier, n'hésitez pas à contacter MSA Services Rhône-Alpes qui vous transmettra un formulaire à compléter.

Contact Région : 06-19-76-87-44
aeela@msa-services.fr

Contact local : 06-09-06-97-12
goyet.benoit@msa-services.fr



ACCÉLÉRATEUR
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
POUR LE LOGEMENT
DES AGRICULTEURS



Agriculteurs actifs ou retraités, enfin un programme d'information dédié à la rénovation de votre logement !

Ecopâturage :

La commune fait le choix des chèvres & des poules pour l'entretien des espaces verts

C'est une grande nouveauté !

La commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne fait le choix d'une technique ancestrale, l'éco-pâturage, pour l'entretien de ses espaces verts. Depuis le samedi 20 février 2020, la roulotte mobile et ses occupants sont installés près du camping municipal, le long de la Chalaronne.

Cette technique alternative respectueuse de l'environnement présente de nombreux avantages : économique, écologique, ludique, pédagogique et responsabilisant. Venez rencontrer sans attendre «Les Débroussaileuses Désidériennes» accompagnées de plusieurs poules de réforme issue d'un élevage de poules pondeuses BIO.

Le partenariat entre la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne et la société Olé Vélo dirigée par le désidérien Thomas Blain s'avère alors être gagnant-gagnant et 100 % local !

Des bacs sont mis en place non loin de la roulotte afin d'y déposer pain sec et autres déchets «secs».

" Merci de ne pas

donner à manger

aux animaux ! "



Des gravats recyclés pour la réfection des chemins communaux

Soucieuse de son impact sur l'environnement, la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne s'emploie à recycler et réutiliser ses matériaux de démolition stockés depuis de longue date à la gravière communale : tuiles, rabotage, graviers, etc. Économique et écologique, cette solution servira, en remplacement de granulats naturels, à la réfection des nombreux chemins communaux utilisés par les agriculteurs, cyclistes, promeneurs.

Merci à tous nos partenaires dont la société TMF de Saint-Didier-sur-Chalaronne et l'entreprise BERGER TP de Garnerans. Le montant de cette prestation s'élève à 13 350 € HT soit 16 020 € TTC.





Tombola de Noël

En soutien aux commerçants. Pour maintenir l'esprit de fête dans cette fin d'année si particulière, la municipalité a

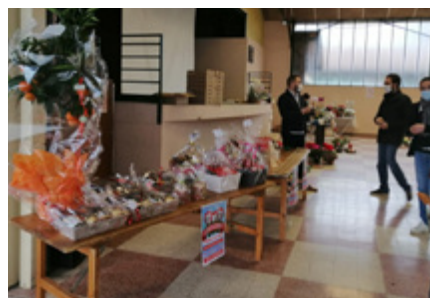
lancé sa 1^{re} Grande Tombola de Noël! Le tirage au sort a eu lieu le jeudi 24/12 sur le marché en présence du Père Noël. Le but de cette action était double :

- Donner un coup de pouce et une mise en lumière des commerçants locaux impactés par la crise sanitaire de la COVID-19 ;

- Donner la chance à chaque désidérien de pouvoir être gagnant

Le tirage au sort a été effectué à partir de la liste électorale à l'exception des élus municipaux qui n'ont pu prendre part au jeu, conformément au règlement du dit concours.

Une centaine de lots était à gagner : bons d'achats, paniers garnis, bougies, clémentinier, etc. pour un montant total d'environ 3000 €!



Une fin d'année énergique pour le marché de Saint-Didier!

Au cours du mois décembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur le marché, l'association de la classe en 2 pour sa traditionnelle vente-drive d'huîtres et de saumon fumé ainsi que 3 écrivains(e)s - auteur(e)s pour la présentation et vente de leurs ouvrages (contes, nouvelles, recueil de poésies, etc.) : M. Jean-Luc Gonin, Mmes Sylviane Bragard & Danièle ROUMI.

En parallèle, la commission Economie Locale, Commerces & Marché travaille d'arrache-pied pour compléter l'offre commerciale du vendredi avec la venue ponctuelle de stands divers : maraîcher bio, vente d'escargot, vente de jouets en bois, épicerie fine.



Le plein d'animations pour le marché de Saint Didier!

Animer par une ambition de dynamisation des marchés de détails, l'association Le Primeur de mes Envies anime gracieusement notre marché depuis la fin d'année 2020 auprès du maraîcher DESMARIS, forain installé depuis longue date à Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Les habitants ont eu le plaisir de participer aux animations Fruits Exotiques et Agrumes les 11 décembre 2020 et 15 janvier 2021.

Plébiscité par de nombreux habitants et réguliers du marché, Le Primeur de mes Envies assurera pour l'année 2021, une animation par mois.

Nous comptons sur votre présence !





Une banderole pour la promotion du marché

L'engagement pris par la municipalité de dynamiser le marché hebdomadaire implique un démarchage plus intensif et une communication élargie outre frontières communales.

Dans ces conditions, conformément à la nouvelle identité visuelle de la commune, une banderole publicitaire a été réalisée par la société CARTE BLANCHE de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Celle-ci a été installée au droit du carrefour de la Route de Libération et de la Route de Bourg (feux tricolores) afin d'être visible par les centaines de passants journaliers.

A l'écoute de nos commerçants

Dans le but de répondre au mieux aux besoins et attentes des commerçants, une enquête de satisfaction a été transmise à l'ensemble d'entre eux. Au total, 13 réponses nous sont parvenues. Nous les en remercions chaleureusement.

La commission travaille actuellement sur ce dossier et envisage, lorsque les conditions sanitaires le permettront, de réunir l'ensemble des commerçants pour une réunion publique de concertation.

Animations Smoothie et Potage

L'équipe de SODEXO a proposé aux enfants de l'école Françoise DOLTO de découvrir les fruits et les légumes, cuisinés autrement.

Le 8 octobre, les enfants ont découvert les smoothies préparés sur place et servis à table aussi le 10 décembre, les enfants ont découvert les légumes à travers un potage, préparé sur place et servi à table.

Nous remercions chaleureusement l'équipe de SODEXO.



ALSH « Vacances d'Automne »

Malgré la crise sanitaire, l'équipe de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a pu maintenir l'ensemble des activités prévues à savoir :
une sortie accrobranche à Ambérieu en Bugey
le 22 octobre et
la veillée d'Halloween
le 28 octobre.



Rappel des pénalités pour non-inscription aux services périscolaires et pour retards

Afin de limiter les abus, les élus ont décidé de rendre exécutoire, les pénalités introduites par l'ancien Conseil Municipal, aux familles qui n'inscrivent pas leur(s) enfant(s) dans les temps impartis.



Pour rappel :

- Inscription des enfants au service de restauration avant 9h30, chaque jour.
- Inscription des enfants au service Périscolaire possible jusqu'au dimanche soir de la semaine précédente.
- Inscription des enfants à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement possible jusqu'à 15 jours avant le début des vacances.

Le respect des limites d'inscription nous permet d'anticiper le nombre de personnel encadrant et d'accepter le maximum d'enfants.

Nous vous informons que les retards pour récupérer les enfants font également l'objet d'une pénalité.

Pour toutes réclamations, la municipalité reste à votre écoute.

Dispositif « Argent de poche »

Trois jeunes ont répondu favorablement à notre proposition pour les vacances de la

Toussaint. Ils ont effectué de 4 à 10 demi-journées dans différents services de la municipalité : désherbage au cimetière, nettoyage de la commune après la tempête, peinture des bancs publics du camping, tri et couverture des livres à la bibliothèque.

Pour les vacances de Noël, deux participants ont contribué à la distribution des agendas de la commune et au tri des archives municipales.

Les sommes perçues vont de 60 € à 100 €. Pour les jeunes désidériens intéressés par le dispositif, n'hésitez pas à retirer un dossier de candidature à l'accueil de la mairie.





Conseil Municipal des Jeunes 2021-2022

Conformément à ses engagements de campagne, la municipalité offre aux jeunes désidériens l'opportunité de participer et de s'impliquer dans la vie citoyenne sur des sujets qui les concernent via le Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance qui permet aux jeunes élus :

- de réfléchir à des projets d'intérêt général,
- de travailler à leur mise en place, d'interroger la municipalité sur leurs questionnements et de transmettre l'information aux jeunes administrés.
- de participer ainsi à la vie citoyenne.

Ce CMJ est composé



de 16 enfants scolarisés du CMI jusqu'en 5ème et habitant la commune, élus pour un mandat de 2 ans. Le CMJ est accompagné tout au long de ses travaux par l'animatrice du CMJ et l'élus référent.

Les établissements scolaires* accueillant des jeunes désidériens sont parties prenantes dans notre projet : présentation du projet, mise à disposition des documents pour les candidats, organisation des élections.

** Ecole Françoise DOLTO, école Sainte-Marie, collège Saint-Joseph de Saint-Didier-sur-Chalaronne et collège Bel Air de Thoissey*

L'élection des 16 jeunes désidériens a eu lieu le samedi 27 février 2021 à la Salle Jean Chamerat où ils se sont vu remettre la carte et le diplôme du jeune élu.

Toutes nos félicitations à eux !



Une fresque à l'Accueil de Loisirs



Grâce au soutien et au professionnalisme de l'artiste-plasticien désidérien Michael RELAVE, les enfants de l'Accueil de Loisirs de Saint-Didier-sur-Chalaronne ont participé à divers ateliers d'art dont

la réalisation d'une fresque de fleurs géantes.

Cette fresque a été inaugurée par le Maire, l'Adjointe à la Jeunesse et les animatrices de l'Accueil de Loisirs le mardi 16 mars 2021.



Une opportunité à saisir pour les jeunes de 18 à 25 ans en situation décrochage, sans diplôme ni qualification.

Centre du Service Militaire Volontaire d'Ambérieu-en-Bugey : Un passeport pour l'emploi

Qu'est-ce que c'est ?

De nombreux jeunes basculent chaque année en situation de décrochage, sans diplôme ni qualification bien qu'ayant terminé leur cursus de formation, ils ne peuvent dès lors prétendre à un emploi.

Les armées sont sensibles à cette situation et par l'expérimentation du Service Militaire Volontaire (SMV), elles veulent favoriser l'insertion dans l'emploi de cette jeunesse éloignée de la vie professionnelle pour démontrer le rôle qu'elles peuvent jouer en matière de cohésion nationale. D'autres dispositifs dédiés à la recherche d'une solution à cette problématique existent. Le SMV vient les compléter en proposant son savoir-faire spécifique en matière de formation de la jeunesse.

A ce jour, 6 centres ont ouvert leur porte dont le Centre du SMV d'Ambérieu-en-Bugey, situé à près de 60 km de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Pour qui ?

Le SMV s'adresse à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, de nationalité française (résidant en métropole ou à l'étranger), peu ou pas diplômés, et à la recherche d'un « nouveau départ ».

Les jeunes qui intégreront le SMV auront le statut de Volontaires Stagiaires (VS).

Ces Volontaires Stagiaires porteront l'uniforme pendant une période de 12 mois maximum, au cours de laquelle :

- Ils recevront une formation humaine, comportementale et citoyenne ;
- Ils développeront leur goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif ;
- Ils bénéficieront d'une remise à niveau scolaire ;
- Ils suivront une formation professionnelle en vue de les préparer à un futur métier.

Pourquoi ?

Le SMV est un dispositif visant à favoriser l'accès à l'emploi durable, par le biais d'une formation humaine, comportementale, citoyenne et professionnelle.

La formation professionnelle est de ce fait orientée vers

des filières prédéfinies prenant en compte les réalités du marché de l'emploi de chacune des régions d'implantation des centres, à savoir les secteurs en tension ou les métiers à fort potentiel de recrutement.

« Le but n'est pas d'en faire des militaires, mais bien de leur donner les outils nécessaires à leur insertion professionnelle ».



Quels sont les avantages du SMV ?

- Internat (logé, nourri, blanchi) ;
- Préparation et présentation à l'examen du permis de conduire ;
- Rémunération allant jusqu'à 700 € net par mois ;
- Réduction sur les voyages par la SNCF ;
- Gratuité des soins.

Quels métiers proposés pour l'année 2021 ?

Filière	Date incorporation	Date limite de réception des dossiers
Préparateur de commandes	6 juin 2021	16 août 2021
Monteur-câbleur fibre optique		
Agent polyvalent de restauration		
Vendeur conseil en magasin	15 novembre 2021	25 octobre 2021
Préparateur de commandes		
Monteur-câbleur fibre optique		
Agent de prévention & de sécurité		
Assistant de vie aux familles	15 novembre 2021	25 octobre 2021
Travail du bois		



*Quel rôle joue la mairie
de Saint-Didier-sur-Chalaronne ?
Comment peut-elle vous aider ?*

La mairie de Saint-Didier joue un rôle de relais privilégié pour les jeunes désidériens qui souhaitent saisir cette opportunité et bénéficier de ce dispositif.

Suite à la rencontre du maire avec les équipes du Centre du Service Militaire Volontaire et conscient de l'importance de ce service en faveur des jeunes du territoire, les élus ont décidé d'associer immédiatement la mairie à cette initiative.

En effet, la mairie est partie prenante dans le programme.

Elle apporte son aide technique et administrative à tous les candidats intéressés pour répondre à toutes leurs questions et/ou pour les aider dans les démarches nécessaires dont la constitution du dossier de candidature.

N'hésiter pas à pousser la porte de la mairie.

Les services administratifs et élus sont là pour soutenir et aider leurs jeunes !

Pour plus de renseignements:

04 27 50 60 28

smvamberieu@gmail.com

 [smv_amberieu](https://www.instagram.com/smv_amberieu)

 [smvambérieu](https://www.facebook.com/smvambérieu)





Fête de la Toussaint

Le dimanche 1er novembre fut l'occasion de remettre, comme chaque année sur la tombe de Simone GOIFFON, une composition fleurie en mémoire de son beau geste adressé à la commune de Saint Didier.

Aussi, grâce au don de chrysanthèmes de Mme ARBANT (Myosotis), les employés communaux ont pu fleurir plusieurs monuments de Saint-Didier (Monument aux Morts, Stèles, etc.). Nous la remercions chaleureusement pour ce geste.



Annulation du repas des aînés : Distribution de chèques cadeaux

Dans le contexte sanitaire actuel, comme dans beaucoup d'autres communes, la nouvelle équipe du CCAS n'a malheureusement pas pu organiser son célèbre repas des aînés. Néanmoins, il a souhaité tout de même réaliser une action envers ces personnes en y associant les commerçants de Saint-Didier impactés par la crise de la COVID-19.

Ainsi, 197 bons d'achat de 20 € utilisables chez les commerçants de la commune ont été offerts à toutes les personnes âgées de 80 ans et plus, soit près de 4 000 € réinjectés dans l'économie locale désidérienne.

Pour les désidériens hospitalisés ou institutionnalisés, un colis de produits de soin et beauté confectionné par la Pharmacie DAVIN de Saint-Didier leur a été remis.



Prise en charge du loyer et de ses charges pour un habitant en situation précaire

Considérant la situation précaire et dégradée dans laquelle vivait un désidérien depuis plusieurs années, les membres du CCAS ont décidé à l'unanimité d'héberger et de prendre en charge, à compter du 17 novembre 2020 et ce pour une durée de 3 mois (soit jusqu'au 17 février 2021), son loyer d'un montant mensuel de 410 € et ses charges afférentes. L'hébergement est un logement communal situé au 79, Rue de l'Eglise.

Une convention d'occupation précaire a été signée entre toutes les parties.



Nota : Toutes les conditions ont été remplies. Cet habitant bénéficie aujourd'hui d'un logement dans une commune voisine.

Une page se tourne pour Françoise DEVILLE

"Il est temps pour moi de prendre ma retraite, de pouvoir avoir le temps et l'énergie pour d'autres choses, de laisser la place à mes jeunes collègues.

J'ai la chance d'avoir connu une carrière passionnante. Après avoir travaillé 10 ans à la maternité de la Croix-Rousse à Lyon où je me suis forgé une solide base de savoir-faire technique, je me suis rapprochée de St Didier à l'heure de devenir moi-même Maman.

J'ai donc rejoint la maternité de Macon où j'ai eu le privilège d'accueillir pendant 13 ans la venue au monde de nombreux bébés

dont ... un certain nombre de petit(e)s désidérien(ne)s, naissances pour lesquelles je garde un souvenir ému !! Puis je suis allée, pendant 3 ans et demi, travailler à la maison de retraite de Montmerle-sur-Saône, années pendant lesquelles j'ai beaucoup appris au contact de nos aînés et...

dans l'accompagnement de la fin de leur vie.

En 2005, j'ai repris, à Thoisy, le cabinet de sage-femme de Mme Sanier pour être au plus près des femmes dans toute leur vie et mieux les accompagner. La profession de

santé qui se créait à St Didier tant le travail en équipe me paraît une évidence pour une meilleure prise en charge des patients.

Je pars aujourd'hui .. La maison de santé fonctionne admirablement bien, la reconnaissance de mes collègues me

porte, de nombreux témoignages de mes patientes me permettent de me sentir vraiment sereine.

Donc aujourd'hui, je ressens le besoin de vous dire à tous ... et à chacun .. un grand MERCI

Je profite aussi de l'occasion pour vous présenter mes deux jeunes collègues : Marion Kwasniewski avec qui je travaille depuis 6 ans, qui était

ma collaboratrice et Amandine Joubert, qui sera sa collaboratrice. Je leur souhaite à toutes les deux une longue et belle carrière.

Au plaisir de recroiser vos routes !"
Françoise



sage-femme a beaucoup évolué ces 20 dernières années et j'aime à dire que nous avons enfin repris notre place auprès des femmes pour les accompagner dans tous les grands moments de leur vie de femme. Le cabinet a vite pris de l'ampleur, a déménagé en 2014 dans la maison de

Dispositif « COVID-19 : Personnes Vulnérables »

Depuis du deuxième confinement mis en place par le gouvernement, la municipalité a mis en place le dispositif « COVID-19 Personnes Vulnérables » dans le but d'apporter conseils et assistances aux personnes isolées les plus vulnérables de 70 ans et plus domiciliées sur la commune.

Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce

geste de prévention en complétant une fiche de renseignement disponible à l'accueil de la mairie ou sur demande par mail à mairie@st-didier-chalaronne.org

Les Lundis et Vendredis, Christophe & Andrée, élus municipaux, ainsi qu'Emmanuelle TOUATI, bénévole, prennent contact avec les 60 personnes inscrites sur le registre pour s'assurer de leur bonne santé.



Une orthophoniste à la Maison de Santé

Début octobre 2020, Madame Julie FERNANDES, Orthophoniste, a intégré la Maison de Santé.

L'orthophonie joue un rôle primordial dans la prise en charge des troubles de l'apprentissage de la lecture comme par exemple la dyslexie.

Elle peut également aider les enfants qui n'acquièrent pas un raisonnement logique, qui ont un retard de langage ou qui ont des difficultés à apprendre à lire, et à parler.

Maison de santé :

38 Place Georges Agniel 1^{er} étage,
01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne
Téléphone : 06 45 63 02 10



Un 3^{ème} médecin généraliste à la Maison de Santé

La municipalité de Saint-Didier est fière d'accueillir son 3^{ème} médecin généraliste, Dr Gérard DECOOPMAN, à la Maison de Santé, place G.Agniel.

Pour le maire, « c'est un service très important pour les habitants. Alors que le désert médical est une préoccupation récurrente et une réalité pour beaucoup de villages ruraux, le fait d'avoir 3 généralistes à Saint Didier est rassurant. C'est un atout indéniable pour notre commune. »

Afin de permettre l'installation de ce praticien dans une maison de santé déjà complète, la municipalité a engagé plusieurs travaux afin de permettre la création d'un cabinet supplémentaire



via une division du cabinet de la sage-femme actuellement très spacieux*.

Les travaux engagés sont réalisés par les entreprises suivantes :

SANTHERMIC 01 de Saint-Didier pour la plomberie ;

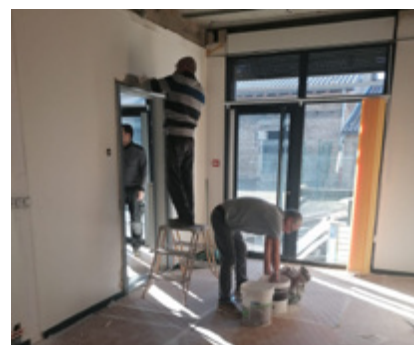
FORAY-PERRAUD de Châtillon-sur-Chalaronne, pour l'électricité ;

Menuiserie PIONIN de Saint-Didier-sur-Chalaronne, pour les menuiseries ;

SARL PLATRERIE PEINTURE DESIDERIENNE de Saint-Didier, pour les plâtreries-peintures.

Coût total des travaux :
10 900 € HT soit 13 080 € TTC

* Montants des loyers délibérés lors du CM du 28/01/2021.



. Vie associative - Festivités - Salles communales .

Aux conscrits de la classe en 1

Une pensée à nos Ami(e)s de la Une, Ami(e)s Conscrit(e)s, frères et sœurs de vague qui auraient dû faire la fête dignement le dimanche 31 janvier 2021...

Si les conditions sanitaires le permettent, la vague prévoit de déferler cette fin d'année 2021 dont la date reste à communiquer !





102^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre

C'était il y a plus d'un siècle...

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas inlassablement, nous les honorons.

Le 11 novembre 2020, s'est déroulé à Saint-Didier-sur-Chalaronne, en présence du Président des Anciens combattants, du Président de la



FNACA, d'un porte-drapeau et de l'Adjoint en charge des festivités.

A été associé à cette cérémonie, le souvenir de tous les poilus de 14-18 mais aussi les 263 français qui, depuis 2015, sont tombés sous les coups des fanatiques islamistes.

Parce que le tragique n'appartient hélas pas qu'à l'histoire.

19 mars 1962 Accords d'Évian et Cessez-le-feu en Algérie

Nous nous sommes souvenus, le 19 mars 2021 à Garnerans, du Cessez-le-feu qui était proclamé sur l'ensemble du territoire algérien, il y a 59 ans, en application des accords d'Évian, signés quelques heures plus tôt.

A l'occasion de cette journée nationale,

les membres de la FNACA, la 1^{ère} Vice-Présidente du Département de l'Ain, et les élus des communes de Garnerans, Peyzieux-sur-Saône, Illiat & Saint-Didier-sur-Chalaronne ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Il convient de continuer, inlassablement, à transmettre, écouter et valoriser l'histoire de cette guerre...



Permettre aux habitants d'organiser la prochaine Fête de Village :



C'est une nouveauté à Saint-Didier !

Conformément à ses engagements, la municipalité a décidé de mettre en place un comité consultatif pour l'organisation de la fête du village.

Véritable espace de dialogue et outil de la participation citoyenne, ce comité est ouvert à toutes personnes de + de 16 ans, habitant la commune :

citoyens, représentants d'associations, commerçants, agriculteurs,..., chacun peut y participer.

Cette instance se réunit autant que nécessaire et peut être consultée par les élus sur un projet défini tel que l'organisation de la fête du village. A l'issue d'un temps de travail, le comité consultatif remet des propositions au Conseil Municipal, qui décide de la suite à donner.

Ce comité est autonome dans son fonctionnement. Il est composé, en plus du poste de président détenu par le Maire, de 7 élus désidériens et de 7 personnes non élues. La mairie assure un appui logistique et financier;

notamment par l'intermédiaire du Maire (prêt des salles, matériel, appui des services administratifs et techniques communaux, etc.).

Les membres du Comité Consultatif sont renouvelés tous les 2 ans et 6 mois à compter du 27 janvier 2021.

A ce jour, 3 places sont encore vacantes. N'hésitez pas à vous inscrire, il n'y a pas que les élus qui ont des idées !

NOTA : La fête de village aura lieu, sous réserve des conditions sanitaires, le 1^{er} week-end de juillet 2021. Cet événement ne remplace en aucun cas la vogue, qui a toujours lieu, le dernier week-end de mai.

Hommage à Samuel PATY

Afin de témoigner de notre solidarité avec Samuel Paty et l'ensemble des membres de sa famille ainsi que marquer notre détermination face à toutes les formes de terrorisme, la municipalité de Saint Didier s'est associée à l'hommage national rendu à Samuel, professeur



victime du fanatisme religieux, en organisant une cérémonie le mercredi 21 octobre 2020, à 11h devant la mairie.

Le maire Renaud DUMAY a prononcé quelques mots avant d'observer une minute de silence, suivi de la marseillaise entonnée par l'ensemble des personnes présentes.

L'hommage s'est déroulé en présence de conseillers municipaux auxquels se sont associés la directrice de l'école François-Dolto, la gendarmerie, la



1ère Vice-présidente de l'Ain et de nombreux habitants.

À l'issue de la cérémonie, chacun a pu laisser un message dans un livre d'or transmis à la famille de la victime.



Mobilier communal

Réduction des tarifs & offre élargie

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à une réduction des tarifs de location du mobilier communal et d'élargir son offre de location aux désidériens et associations du territoire comme suit :



Tables et Chaises	Particuliers de Saint-Didier-sur-Chalaronne	Associations de la Communauté de communes Val de Saône Centre
Chaises anciennes	GRATUIT NEW	GRATUIT NEW
Tables anciennes	GRATUIT NEW	GRATUIT NEW
Tables acquises en 2016	5 € la table / manifestation	5 € la table / manifestation
Tables FERMOB acquises en 2019	2 € la table / manifestation NEW	2 € la table / manifestation NEW
Chaises FERMOB acquises en 2019	0,50 € la chaise / manifestation NEW	0,50 € la chaise / manifestation NEW

	PODIUM (4 m² le module) La surface totale louable est de 36 m²
Particuliers et associations de la commune	20 € le module
Particuliers et associations hors Saint Didier sur Chalaronne	50 € le module
Ceution pour les particuliers et associations de la commune	1 ^{er} module : 155 € - Autre module : 79,50 € par module
Ceution pour les particuliers et associations hors commune	1 ^{er} module : 200 € - Autre module : 100 € par module

	Barrière de police (l'unité)
Associations de la commune	GRATUIT
Particuliers de la commune et hors commune	1,50 € la barrière
Caution	15,25 € la barrière

Renforcement du dispositif de vidéosurveillance



Afin d'améliorer la sécurité quotidienne des habitants et lutter efficacement contre les déchets sauvages, notamment au droit des Points d'Apports Volontaires, la municipalité a décidé de renforcer le dispositif de vidéosurveillance actuel en installant sur son territoire 10 nouvelles caméras dont :

10 nouvelles caméras

- 2, au cimetière communal ;
- 1, Rue du Carillon ;
- 2, au rond-point de la Rue de la Libération (à proximité de U Express) ;
- 1, à l'entrée du camping municipal
- 1, à la Place du 19 mars 1962
- 1, à l'Espace de Loisirs du Moulin Neuf ;
- 2, au parking des services techniques communaux.

Ces nouvelles installations vont ainsi permettre aux services de police et de gendarmerie de prévenir et de faire diminuer le nombre d'actes délictueux sur la commune, mais aussi de visionner et de sanctionner les dépôts sauvages qui coûtent cher à la collectivité. En outre, cet élargissement du périmètre concerné

permet
d'assurer une
protection
de tous les
grands axes de
circulation de la
commune.

La fourniture
et la pose des
caméras est
actuellement

réalisée par la société BOUYGUES tandis que les tranchées relatives à l'alimentation électrique du système ont été réalisées par les agents de la commune.

Le coût total de cette opération est de 40 841 € HT, subventionné à hauteur de 80 % (Région & Auvergne Rhône-Alpes et FIPD 2020).



Plan Vigipirate Niveau Urgence Attentat

Le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé, jeudi 29 octobre 2020, dans la foulée de l'attentat, causant la mort de trois personnes au sein de la basilique Notre-Dame de l'Assomption à Nice (Alpes-Maritimes), avoir porté le plan Vigipirate au niveau « Urgence Attentat ». Il s'agit du troisième niveau mais aussi du plus élevé de ce plan.

Prévenir et sécuriser: Une vigilance accrue des établissements scolaires et péri scolaires avec des patrouilles statiques et dynamiques du Policier



LE PLAN VIGIPIRATE
EST RELEVÉ
AU NIVEAU
URGENCE ATTENTAT
SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE
SOYEZ VIGILANTS

Municipale et de la Gendarmerie.
Informers: L'implantation d'affiches « Urgence attentat » dans tous sites de la commune et tous les lieux dits sensibles.
S'organiser: Des consignes de

sécurité strictes imposées aux Etablissements scolaires et une sensibilisation auprès des enfants à des gestes qui sauvent.
Pour en savoir plus: www.gouvernement.fr/vigipirate



Rue de Crénans :

STOP à la circulation des 2 roues sur les trottoirs!

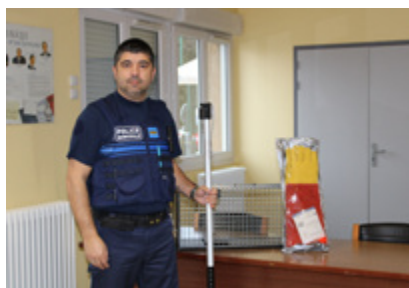
Soucieux de répondre à une forte demande de la part des riverains de la Rue de Crénans concernant des actes de délinquances routières commis par certains

conducteurs d'engins à deux roues, des panneaux rappelant l'interdiction de la circulation de ces engins sur les trottoirs ont été implantés dans les deux sens.

Chenil : Un nouveau service pour les désidériens

Afin de lutter contre la divagation des chiens et apporter un nouveau service de proximité aux habitants de la commune, la municipalité a décidé de la création d'un chenil double au droit des locaux des services techniques, Rue Joseph Berlioz.

Dans les faits, si un chien est retrouvé en divagation sur le territoire de la commune, il sera pris en charge par les services de la municipalité. Pour ce faire, soit la personne qui a retrouvé l'animal contacte l'accueil de la mairie, soit amène l'animal directement au chenil, selon les horaires d'ouverture de la mairie.



Tarification:

Capture du chien: gratuit

12 premières heures de garde: gratuit

Au-delà de 12h00 de garde: 15 €/ jour de garde (24h); Chaque journée débutée est due.

En cas de garde prolongée (au-delà de 48h00), l'animal est ensuite conduit à la SPA de Mâcon avec laquelle la commune a signé une convention.

NOTA: SPA de Macon

La Grisière, 71000 Mâcon

03 85 20 94 14

Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes** !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Opération Tranquillité Vacances (OTV)

L'OTV est un service gratuit proposé par la police municipale de Saint-Didier-sur-Chalaronne pour vous permettre de partir en vacances toute l'année, en toute sérénité.

Les Désidériens peuvent s'inscrire auprès de la Police Municipale plusieurs jours avant leurs départs :

- Au poste de la Police Municipale de Saint-Didier-sur-Chalaronne ;
- Via le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune.



Défense Extérieure Contre l'Incendie : plusieurs travaux effectués

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est un élément du service public concourant à la sécurité que doit apporter au quotidien chaque commune à tout citoyen. Il s'agit donc d'un sujet de première importance.

Suite à un état des lieux lancé par l'ancienne municipalité en 2019, les nouveaux élus ont fait procéder à la remise en état de l'ensemble des poteaux incendie de la commune (numérotation, peinture, changement vannes, serrures, etc.). Cette prestation a été réalisée par l'entreprise CHOLTON pour un montant total de 2867 € HT soit 3440,40 € TTC.

Parallèlement à cette opération, la municipalité de Saint-Didier a engagé, en partenariat avec le SDIS de l'Ain, le déplacement de la borne incendie n°16 située Rue Joseph Berlioz au droit de la Place des Halles. Ceci afin de sécuriser le passage des piétons dans la Rue J. Berlioz et de faciliter l'exploitation dudit poteau par les services de secours.

Cette prestation a été réalisée par l'entreprise SUEZ pour un montant total de 6953,55 € HT soit 8344,25 € TTC

Nota : Le remplacement du PI situé Route de Champanelle est prévu à la mi-avril 2021.

A vous de jouer .

Trouvez les 7 erreurs qui se cachent Place de la Fontaine !



À vos agendas .

8 mai 2021
Commémoration
de la victoire du 8 mai 1945



• Nouveau site internet

- Rénovation du terrain de boules du camping municipal
- Rénovation du petit patrimoine désidérien : lavoirs & croix
- Mise en place d'un itinéraire patrimonial touristique
- Livraison d'un véhicule électrique pour les Services Techniques

Le mag' passe en version numérique .



Vous ne souhaitez plus recevoir le Mag' papier ?

Envoyez nous votre nom, votre adresse mail ainsi que votre adresse postale sur le mail suivant :

MAIRIE@ST-DIDIER-CHALARONNE.ORG

ou déposez ce coupon en mairie :

Je souhaite désormais recevoir le Mag', la newsletter de ma commune, dans ma boîte mail :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE MAIL :

ADRESSE POSTALE :

Le mag' .

Magazine municipal édité par la Mairie de Saint-Didier-sur-Chalaronne

Directeur de publication : Renaud DUMAY

Comité de Rédaction : Renaud DUMAY, Benoit PEIGNE, Magalie PEZZOTTA, Matthieu ROLLET, Catherine GUTTIEREZ, Christophe BOUQUIN-JAFFRE, Romain MARTINEZ,

Photos : Renaud DUMAY, Benoit PEIGNE, Magalie PEZZOTTA, Matthieu ROLLET, Catherine GUTTIEREZ, Christophe BOUQUIN-JAFFRE, Romain MARTINEZ, Pascal BEREZIAT

Conception, Graphisme & Réalisation : Camille LEDENT

CARTE BLANCHE

Graphic design & happy ideas

Le Mag'
SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

1 Place de la Fontaine
01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne
04 74 69 73 37
www.saintdidiersurchalaronne.fr
mairie@st-didier-chalaronne.org

Saint-Didier-sur-Chalaronne
lance son appli mobile !



Disponible gratuitement sur



Actualités
Événements
Infos pratiques
Signaler un problème
et bien d'autres !



Neocity

» flashez moi ça

